Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 11-12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment d'en garantir une exploitation partielle. Ce qui est important, c'est que les cadres soient là, et qu'ils soient préparés à leur tâche». A la question de savoir quelle est la raison principale du manque de personnel du SCR, Madame Hugentobler répond: «Il s'agit là bel et bien d'une question psychologique. Qui sont les infirmières? Fréquemment des jeunes femmes que leurs conditions sociales amènent à adopter une attitude critique à l'égard d'une organisation comme l'armée». On pourrait discerner d'autres causes tenant à des questions d'organisation. Ainsi, la protection ci-vile a aussi besoin de personnel soignant (c'est celui précisément dont manque la SCR) et, compte tenu de la pénurie actuelle d'infirmières, les hôpitaux civiles n'acceptent pas volontiers que l'on débauche leurs collaboratrices. A cela s'ajoute d'une manière très générale, que les femmes ont de nombreuses obligations familiales. Dès lors si elles exercent une profession, elles ne peuvent pas se libérer aussi aisément que les hommes pour le service militaire.

Contre l'esprit du temps

On peut, à n'en pas douter, imputer également à l'esprit du temps l'hémorragie dont souffre le SCR. C'est ce que relève, non sans une certaine résignation, le dr Roland Pickel, Médecin-chef de la Croix-rouge, en déclarant que les gens sont moins disposés à se mettre au service du bien commun, lorsque la recherche de leur épanouissement se conjugue avec la lassitude de l'Etat.

D'ailleurs cet esprit du temps ne souffle pas que contre le SCR. En effet, le Service féminin de l'armée (le SFA, anciennement SCF) connaît également une diminution du nombre des inscriptions, en dépit d'une campagne de recrutement dont le coût dépasse le million de francs. Mais pour le SCR, l'hémorragie menace d'atteindre un point critique. Chaque année, pour 50 nouvelles conscrites, qui accomplissent leur école de recrues de deux semaines à la caserne de Moudon (VD), ce sont plus de 200 femmes qui quittent le Service de la Croix-rouge: en moyenne, 85 atteignent l'âge limite (50 ans pour les soldates et 55 ans pour les officiers) et 140 démissionnent par anticipation, pour des motifs familiaux, professionnels ou pour raison de santé.

Il faudrait bien sûr que l'on rétablisse progressivement un équilibre entre les départs et les arrivées. Parmi les femmes qui quittent actuellement le SCR, nombreuses sont celles qui avaient été enrôlées avant 1974, plus ou moins par une contrainte de bonne augure (à l'époque, les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-rouge devaient mettre leurs nouvelles diplômées à disposition), mais qui ne sont jamais entrées en service. Celles qui s'inscrivent aujourd'hui le font volontairement et s'engagent pleinement.

A l'adresse des amateurs également

Depuis quelque temps déjà, on a lancé une campagne de propagande auprès du public, afin de recruter davantage de volontaires pour le SCR. Y sont bienvenues, non seulement les personnes de la profession mais encore les amatrices, qui ont assimilé des connaissances fondamentales dans les soins infirmiers, par exemple, lors d'un cours de la Croix-rouge suisse. Les femmes intéressées peuvent se procurer une documentation expliquant les possibilités d'activités au sein du Service de la Croix-rouge (tél. 031 67 27 06). En effet, nul ne devrait s'annoncer en se fondant sur une conception fausse de ce service.

Zivilschutz-Decken

Strapazierfähig und preisgünstig



eskimo® textilog Verlangen Sie unsere Muster und Preisofferte

eskimo textil ag 8488 Turbenthal Tel. 052 450 450



GESCHENK-ARTIKEL

Eimerspritze miniature

Höhe mit Sockel 36 cm Reichweite ca. 3 m

Gravuren nach Ergebnis

Alleinverkauf durch



Uniformen und Feuerwehrbedarf Chräenbachstrasse 6 CH-5620 Zufikon Telefon 057 33 46 04

TEGINES protection civile



Das BZS-geprüfte Einrichtungsprogramm für höchste Ansprüche:

- Elementsystem mit schraubenloser Montage
- Extrastarke Ausführung (40-mm-Stahlrohr)
- Grosses Zubehör-Programm
- Hoher Nutzungswert in Friedenszeiten

J. Hegner AG CH-8854 Galgenen Telefon 055/64 12 29 Telefax 055/64 40 44